

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 15 novembre 2017, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00357 et D08-01-17/B-00358
Propriétaire(s) : Parviz Kadivar, Hengameh Nayeri, Mehrzad Ziai et Sharon Edwards-Ziai
Emplacement : 169 et 171, rue Prince Albert
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : partie du lot 744, tous les lots 745 et 746, plan enr. 342
Zonage : R3M
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de deux étages nouvellement construite.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00357	9,52 m	25,87 m	246,3 m ²	1	169, rue Prince Albert
B-00358	9,53 m	25,87 m	246,7 m ²	2	171, rue Prince Albert

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.